

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 22 (1951)

**Heft:** 4

  

**Rubrik:** Marché du travail

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## MARCHÉ DU TRAVAIL

Notre dernier rapport a paru dans le bulletin No 12/1950. Il concernait les chiffres du 25 novembre, communiqués par l'Office cantonal du travail. Depuis lors la situation n'a cessé d'évoluer favorablement. L'industrie du bâtiment accusait en décembre 1950, pour l'ensemble du canton, un nombre de chômeurs bien supérieur à celui des mois correspondants des deux années précédentes, c'est-à-dire 2036 contre 1184 en décembre 1949 et 780 en décembre 1948. La résorption de ce fort contingent de sans travaux s'est cependant faite plus rapidement en 1951 qu'au cours des deux années précédentes, puisqu'au 25 mars écoulé, l'industrie du bâtiment ne comptait plus que 275 chômeurs complets contre 612 à la même date en 1950 et 328 en 1949. Dans l'industrie des machines (métallurgie et construction de machines), la situation, déjà bien assainie à la fin du mois de novembre, n'a cessé de s'améliorer encore. Avec 14 chômeurs complets et 5 chômeurs partiels pour tout le canton à fin mars, elle peut être considérée comme tout à fait favorable. Il ne peut être question de chômage dans l'industrie horlogère avec 5 chômeurs complets et 4 chômeurs partiels à la fin du 1er trimestre de cette année.

Nous sommes donc de nouveau en pleine haute conjoncture. Nous savons que cette dernière est due à des circonstances exceptionnelles sur le plan mondial.

Voici quelques données essentielles sur l'évolution du marché du travail depuis notre dernier rapport :

### *Branches principales pour l'ensemble du canton*

<i>Chômeurs complets</i>	23. 12. 50	25. 1. 51	24. 2. 51	24. 3. 51
Bâtiment	2036	1454	916	275
Industrie du bois et du verre	65	55	20	7
Métallurgie et construction de machines	75	67	35	14
Horlogerie et bijouterie	8	11	8	5
Commerce et administration	94	87	59	45
<b>Toutes les branches pour l'ensemble du canton</b>	<b>2537</b>	<b>1895</b>	<b>1212</b>	<b>464</b>
<i>Chômeurs partiels</i>				
Bâtiment	—	—	—	—
Industrie du bois et du verre	20	5	4	5
Métallurgie et construction de machines	1	4	4	5
Horlogerie et bijouterie	18	20	5	4
Commerce et administration	—	—	—	1
<b>Toutes les branches pour l'ensemble du canton</b>	<b>49</b>	<b>44</b>	<b>20</b>	<b>29</b>
<b>Total des personnes touchées par le chômage</b>	<b>2586</b>	<b>1939</b>	<b>1232</b>	<b>493</b>

### *Chômeurs complets dans les districts du Jura*

Courtelary	56	54	52	19
Delémont	54	59	18	8
Franches-Montagnes	11	13	6	14
Laufon	2	2	4	0
Moutier	55	48	54	14
La Neuveville	15	10	11	2
Porrentruy	115	146	88	48
Jura bernois	264	552	195	105

*Chômeurs complets dans les principales localités du Jura  
au 24 mars 1951*

Delémont	4	tous du bâtiment
Laufon	0	
Moutier	0	
La Neuveville	0	
Porrentruy	15	soit 11 du bâtiment, 1 de la métallurgie et 1 de l'horlogerie
Reconvilier	5	tous du bâtiment
Saignelégier	4	
Saint-Imier	4	tous du bâtiment
Tavannes	1	de la métallurgie.

*La rédaction.*

---

---

### **Rapport concernant le relevé topographique des Grottes de Réclères**

Les études auxquelles nous avons procédé sur la région karstique de la Haute-Ajoie pour établir la position du lit de la rivière souterraine, l'Ajoulotte, nous ont conduit précisément jusqu'à la Grotte de Réclère, située dans la zone de l'origine supérieure de ce cours d'eau souterrain.

Or, la conformation de cette grotte permet de déduire qu'elle s'est formée par effondrement sur une caverne primitive. Les énormes blocs de calcaire qui jonchent le sol des grottes et dont les corniches d'arrachement marquent le plafond d'une série d'entablements en gradins de la hauteur correspondant à l'épaisseur des strates, ne laissent aucun doute à cet égard. Si la formation des grottes de Réclère par écroulement de la caverne primitive est un fait bien établi, il y a lieu cependant d'exposer l'hypothèse, que nous vous avons émise, pour expliquer cette formation.

Le géologue a constaté qu'une importante ligne de fracture de la croûte terrestre, la faille de Grandfontaine s'achemine d'Abévillers, aborde le sol suisse « Sur Chenal » pour s'enfoncer à travers « Le Perchet » et, après passage en plein village de Réclère, se dirige vers le col du Lomont au voisinage des grottes.

Cette grande cassure a entraîné durant les périodes des plissements jurassiques un affaissement de la chaîne du Lomont au point où elle l'aborde et aussi un changement très net de la direction de cette chaîne.

En outre, sur chaque bord de cette faille on reconnaît des bouleversements dans l'ordre des couches géologiques, et la présence de nombreux gouffres sur « Le Perchet », orientés suivant sa direction approximative nord-sud.

Il résulte de ce qui précède que les abords des Grottes de Réclère devaient offrir à l'origine de la formation de la caverne primitive un sol très fissuré favorable à l'infiltration des eaux. Celles-ci, dès le début des soulèvements jurassiques, commencèrent leurs actions de corrosion et de désagrégation dans les roches où elles pénétrèrent.

D'ailleurs, l'étude morphologique de la région des Grottes de Réclère révèle l'existence durant la longue période des dislocations jurassiques d'une hydrologie ancienne beaucoup plus abondante que l'actuelle.

Il paraît bien établi qu'à un certain stade de son évolution parmi les voussures en voie de surection et sur lesquelles s'exerçait son